

**Question posée en conseil le 19 juin 2008 concernant le dernier courrier du maire
envoyé à la population**

Monsieur le Maire,

Vous avez récemment adressé un courrier à nos concitoyens afin de redresser « les erreurs, les incompréhensions voire les contrevérités » que nous aurions diffusées dans notre récente feuille d'informations.

Ce faisant nous constatons que vous contribuez plus à les accentuer qu'à les corriger.

Par exemple en feignant de ne pas comprendre la différence fondamentale qui existe entre légalité et légitimité. Nous n'avons jamais contesté la légalité de la municipalité en place. Ce que nous contestons c'est sa légitimité qui est, comme le dit le dictionnaire « la qualité de ce qui est juste, équitable et raisonnable ». Nous réaffirmons, en effet, que la volonté du groupe majoritaire d'exclure de la municipalité mais surtout de la représentation communautaire des élus qui représentent la moitié du corps électoral n'est ni juste, ni équitable, ni raisonnable. Elle est peut-être légale mais elle n'est pas légitime.

Par ailleurs, le fait de dire que la « hausse des taxes n'alourdira pas la fiscalité » est une contrevérité manifeste puisque nous avons démontré en séance que la simple revalorisation des bases, sur lesquels on va encore appliquer un point supplémentaire de taxe, entraîne déjà une augmentation automatique des impôts de 4%.

Enfin, quand vous placez la forte augmentation de l'aide aux associations votée récemment par le conseil municipal sur notre initiative sous le signe de la continuité, vous commettez manifestement une erreur puisque l'équipe sortante, que vous aviez accepté d'intégrer, n'a augmenté ces subventions que de 1% par an pendant 6 ans c'est-à-dire à un rythme très inférieur à l'inflation !

Votre courrier n'est donc pas celui d'un maire s'exprimant au nom de tous les élus mais celui du chef d'une majorité qui polémique avec son opposition.

Dans ces conditions, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir justifier auprès des élus du conseil et, à travers eux, auprès de nos concitoyens la mobilisation que vous avez faite, à l'occasion de cet envoi, de l'argent des contribuables.

NB : Mr le maire n'a pas voulu modifier sa position estimant avoir réagi en tant que maire.